



PRÉFET DE LA MAYENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté

Bureau des procédures environnementales et foncières

Une enquête publique relative à l'impact sur l'environnement du projet d'aménagement du carrefour RD13/RD218 et de l'accès au lieu-dit « Chattemoue » sur la commune de Javron-les-Chapelles (53250), porté par le conseil départemental de la Mayenne, est ouverte du lundi 13 septembre 2021 – 13h30 au mercredi 13 octobre 2021 – 16h30, soit trente-et-un jours consécutifs.

À l'issue de la procédure, ce projet soumis à évaluation environnementale relevant du régime particulier de la déclaration au titre de la loi sur l'eau, sera autorisé par le préfet de la Mayenne par une décision motivée au regard des incidences notables du projet sur l'environnement et précisant les prescriptions que devra respecter le maître d'ouvrage ainsi que les mesures et les caractéristiques du projet destinées à éviter les incidences négatives notables, réduire celles qui ne peuvent être évitées et compenser celles qui ne peuvent être évitées ni réduites, précisant également les modalités du suivi des incidences du projet sur l'environnement ou la santé humaine, ou fera l'objet d'un refus motivé.

Monsieur Christian QUINTON, agriculteur à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier d'enquête publique, ainsi qu'un registre d'enquête, sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sont déposés en mairie de Javron-les-Chapelles, siège de l'enquête (Place de la Mairie - 53250 Javron-les-Chapelles) pendant 31 jours consécutifs, du lundi 13 septembre 2021 – 13h30 au mercredi 13 octobre 2021 – 16h30, pendant toute la durée de l'enquête.

Ces documents sont accessibles au public, pendant les heures d'ouverture au public de la mairie de Javron-les-Chapelles, à titre indicatif :

- lundi : 13h30-16h30 ;
- mardi – mercredi – jeudi – vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30 ;
- samedi : 8h30-12h30.

En outre, le dossier de l'enquête peut être consulté sur un poste informatique à disposition du public à la préfecture de la Mayenne - Bureau des procédures environnementales et foncières (BPEF), 46, rue Mazagran – 53015 Laval cedex (à titre indicatif, du lundi au vendredi : 9h00-12h30 / 14h00-16h30).

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance selon ces modalités et formuler ses observations et propositions pendant toute la durée de l'enquête :

- soit en les signant directement sur le registre d'enquête à disposition du public à la mairie de Javron-les-Chapelles ;
- soit en les adressant par écrit, à la mairie de Javron-les-Chapelles, siège de l'enquête, à l'attention de M. le commissaire enquêteur - « Projet d'aménagement du carrefour RD13/RD218 – Accès Chattemoue » – Place de la Mairie – 53250 Javron-les-Chapelles ; elles seront annexées au registre ;
- soit par voie électronique, à l'adresse suivante :
pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr
en précisant en objet « Projet d'aménagement du carrefour RD13/RD218 – Accès Chattemoue ». Il est précisé qu'afin de ne pas créer d'incident informatique, la taille des pièces jointes ne peut

excéder 5 méga octets. Si les pièces jointes dépassent cette taille, il est possible de transmettre celles-ci en plusieurs parties numérotées et bien identifiées afin de pouvoir effectuer le rattachement avec les courriels précédents.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie de Javron-les-Chapelles, selon le calendrier suivant :

- Le lundi 13 septembre 2021, de 13h30 à 16h30 ;
- Le mardi 21 septembre 2021, de 9h00 à 12h00 ;
- Le samedi 2 octobre 2021, de 9h30 à 12h30 ;
- Le vendredi 8 octobre 2021, de 13h30 à 16h30 ;
- Le mercredi 13 octobre 2021, de 13h30 à 16h30.

Le dossier d'enquête est consultable sur le site Internet des services de l'État en Mayenne :

www.mayenne.gouv.fr > (onglet) [Politiques publiques](#) > [Environnement, eau et biodiversité](#) > [Enquêtes publiques hors ICPE](#) > [Divers](#) > [Javron - Aménagement du carrefour RD 13/RD218 – Accès Chattemoue](#). Il y sera maintenu pendant toute la durée de l'enquête.

Les observations et propositions reçues par voie électronique seront accessibles sur le même site Internet, même rubrique.

Le dossier soumis à enquête publique comporte les pièces et avis exigés par les législations et réglementations applicables au projet dont une étude d'impact et un résumé non technique qui ont fait l'objet d'un avis de la mission régionale d'autorité environnementale des Pays-de-la-Loire.

Toute information concernant le dossier d'enquête peut être demandée auprès du référent sur ce dossier, M. Jean-Jacques Cabaret, chef de l'agence technique départementale nord, 02-43-08-24-80 ou Jean-Jacques.CABARET@lamayenne.fr).

À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront disponibles sur le site Internet des services de l'État, rubrique susmentionnée, ainsi qu'en mairie de Javron-les-Chapelles, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera par ailleurs possible d'en obtenir communication en s'adressant à la préfecture de la Mayenne (coordonnées ci-dessus).
